

P-8 'Renforcement des *digital skills* dans l'enseignement' – directives à l'attention des hautes écoles pour l'élaboration des propositions de projets

Les recommandations suivantes complètent les critères généraux listés sous le point 7.4 de la demande de programme déposée auprès de la CSHE **à la fin du mois de février 2020** :

1. Orientation vers l'enseignement
2. Planification et objectifs réalistes
3. Soutien clair de la direction de la haute école
4. Impact tangible
5. Durabilité
6. Égalité des genres
7. *Open education*

Recommandations

Les hautes écoles sont priées de tenir compte de ces recommandations au moment de l'élaboration des propositions de projets pour lesquels elles aimeraient obtenir un soutien financier dans le cadre du P-8 'Renforcement des *digital skills* dans l'enseignement'.

Les points suivants sont considérés comme positifs:

- Le projet décrit **concrètement** quelle *digital skill* est **directement** soutenue et renforcée.
- Le renforcement des *digital skills* – et pas seulement la préparation au renforcement des compétences – a lieu **durant le projet**.
- Le public-cible se situe **à l'intérieur des hautes écoles** (étudiant-e-s et enseignant-e-s). Figurent également dans le cadre du projet :
 - Le renforcement des *digital skills* dans le cadre de la formation des praticien-ne-s formateurs/-trices dans les HEP (maîtres de stage dans le domaine professionnel)
 - Le renforcement des *digital skills* (= *soft skills*) des doctorant-e-s (dans le cadre de la formation doctorale, pas de recherche)

Les points suivants sont considérés comme négatifs:

- Projets de recherche
- Projets administratifs
- Financement de ressources humaines, sans application dans le cadre du projet
- Développement pur de concepts

- Organisation pure de données
- Projets de type instrumental sans utilisation dans le cadre du projet
 - Développement d'infrastructures
 - Projets d'e-learning
 - Digitalisation de concepts didactiques (par ex. *flipped classroom*, *MOOCs*)
 - Développement d'outils
 - Développement de matériels didactiques, sans application
- Formation continue (autofinancée) (formation continue interne d'employé-e-s de la haute école néanmoins possible)
- Développement de programmes d'études complets (module pour le renforcement des *digital skills* néanmoins possible)
- Création d'un centre (création de structures)
- Constitution d'un fond

Il est conseillé aux hautes écoles de chercher des coopérations avec d'autres hautes écoles dans le cas de concepts de projets similaires.